



Ouest Rhodanien

Communauté d'agglomération

La COR (69), avec sa situation au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et connectée à la métropole lyonnaise grâce à l'A89, est une agglomération attractive et en plein développement, qui compte 31 communes et plus de 51 000 habitants.

Visant à devenir un Territoire à énergie positive, la COR s'est engagée à travers son Projet de territoire à intégrer la transition énergétique et écologique dans ses politiques publiques. Elle propose un cadre de vie préservé et attractif, à l'image de son grand site touristique régional du Lac des Sapins qui accueille la plus grande baignade biologique d'Europe, et un vrai projet de développement territorial au cœur du Beaujolais vert.

La COR recherche

un chef de projet aménagement économique (Femme/Homme)
Attaché Territorial
CDD 1 an

I. Missions

Territoire à énergie Positive, la COR souhaite proposer une stratégie de développement et d'aménagement économique répondant à ses ambitions en termes de transitions écologique, et aux contraintes nouvelles du « Zéro artificialisation Nette » à horizon 2050.

Placé sous l'autorité du Responsable du service Attractivité Economique, au sein de la Direction Attractivité économique, emploi, aménagement et services aux usagers, le chef de projet Aménagement économique a pour principales missions :

- ✓ **le pilotage et le suivi des actions de création, extension, requalification et densification des zones d'activités du territoire :**
 - piloter les opérations de création, extension et requalification de zones d'activités : élaboration de cahiers de charges de maîtrise d'œuvre, et suivi des missions, rédaction de cahier des charges de cessions et/ou d'appel à projets, ... ;
 - coordonner les études de préfiguration et de conception des projets d'aménagements économiques du territoire ;
 - être force de propositions et préconiser des axes d'amélioration en termes de qualité d'opération, tout particulièrement en lien avec le fil rouge du projet de territoire qu'est la transition écologique (éco-construction, construction modulaire, recours aux matériaux

- décarbonés et biosourcés et aux énergies renouvelables, bâtiments à haute qualité environnementale, commercialisation via bail à construction) ;
- préparer et/ou superviser les documents d'aménagement : permis d'aménager, règlement de lotissement, dossier de ZAC, ... ;
- veiller à l'adéquation du programme de chacun des projets d'un point de vue technique, budgétaire et calendaire, tout au long de la conception et de l'exécution des projets.
- ✓ **le pilotage des projets de requalification de friches industrielles ;**
- assurer le suivi opérationnel et budgétaire des opérations de requalification de friches industrielles ;
- rechercher des financements sur les opérations de dépollution et démolition ;
- assurer le suivi administratif et financier des conventions avec l'EPORA.
- ✓ **le pilotage et gestion du patrimoine économique de la COR**
- mettre en œuvre des stratégies d'optimisation et de densification du foncier disponible, notamment dans le cadre du schéma d'accueil des entreprises ;
- maintenir la mise à jour de l'inventaire foncier économique du territoire et veiller aux potentiels de développement foncier que la collectivité pourrait acquérir et aménager ;
- accompagner dans la mise en compatibilité réglementaire (SCOT/PLU/procédures environnementales) ;
- suivre les dossiers de cessions et acquisitions des bâtiments ou terrains de la collectivité en lien avec les acteurs impliqués (propriétaires, entreprises, notaires, service des domaines, géomètre, ...).

Activités secondaires au sein du service :

- participer à la gestion des zones d'activités économiques en lien avec le service Gestion du patrimoine et infrastructures (entretien espaces verts, voirie, mise à jour signalétique, etc.) ;
- participer à la commercialisation des zones d'activités en régie et, le cas échéant, la relation avec le concessionnaire ou le prestataire ;
- participer à la mise en place d'une bourse de l'immobilier d'entreprises (suivi des demandes et recensement des offres existantes dans le parc immobilier privé) ;
- contribuer à la mise à jour de l'outil cartographique et des plans de commercialisation en lien avec les services communication et SIG.

II. Profil et expériences souhaités

Formation et expérience

- ✓ formation supérieure en aménagement, développement local ou urbanisme;
- ✓ expérience significative dans un poste similaire appréciée ;

Connaissance

- ✓ compétences avérées en urbanisme réglementaire, en aménagement et/ou en immobilier d'entreprises ;
- ✓ maîtrise de l'environnement territorial des collectivités ;
- ✓ maîtrise du mode projet et de la conduite de projet ;
- ✓ connaissance des acteurs économiques et de l'environnement de l'immobilier d'entreprises;

Savoir-être

- ✓ capacités rédactionnelles ;
- ✓ capacités de synthèse ;
- ✓ maîtrise du pack office ;
- ✓ qualité relationnelles, sens de l'écoute et du contact, pédagogie ;

- ✓ esprit d'initiative, rigueur, autonomie, attitude coopérative et goût du travail en équipe.

Permis B.

III. Emploi

Prise de poste : dès que possible

Cadre d'emplois : attachés territoriaux

Service : Service Attractivité et développement économique

Temps de travail : 39h00 avec RTT

Lieu de rattachement : Tarare, avec déplacements réguliers sur le territoire.

Statut: contractuel

Avantages et Rémunération: Télétravail, rémunération statutaire + RIFSEEP + chèques déjeuners + CNAS + participation complémentaire santé et prévoyance labellisée

La lettre de motivation et le CV sont à adresser **avant le 15/01/2025** :

- par courriel à recrutement@c-or.fr
- ou par courrier à Monsieur le Président de la COR, 3 rue de la Venne 69170 TARARE

Les entretiens auront lieu le **Jeudi 06 février 2025**.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marie TANGUY, Directrice Attractivité économique, aménagement, emploi et services aux usagers au 06.10.89.79.45 ou marie.tanguy@c-or.fr